



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
Convocation à la salle VIP du Rosemont
Vendredi 13 juin 2025 à 17H30**

Ordre du jour

- ✚ Approbation du compte-rendu de la réunion N° 1 du 4 janvier à la salle de la Malcombe.
- ✚ Cahier des charges pour un Championnat (arbitre/compétitions – Reprise 1/16 – etc.).
- ✚ Conduite à tenir pour incidents (concours – championnats). Jury, mode opératoire, rapport.
 - ✚ Bilan du Tir de Précision.
 - ✚ Point sur les championnats Départementaux 2025.
 - ✚ Ecole de pétanque à RANG.
 - ✚ Droit à l'image (note juridique).
 - ✚ Délégations aux Championnats de France.
 - Point sur les dossiers « Commission de Discipline ».
 - ✚ Point financier.
- ✚ Point sur l'organisation du CNC féminin 4 et 5 octobre 2025 au Rosemont.
- ✚ Point sur le CRC Jeu Provençal 20-21 septembre (district Besançon).
- ✚ Organisation du Trophée LEGA du 30 novembre.
- ✚ Point sur l'organisation du Régional de BESANCON du samedi 5 juillet 2025.
 - ✚ Point réunion CRBFC du 11 octobre à Besançon.
 - ✚ Point AG CRBFC du 6 décembre.
 - ✚ Point Facebook.
 - ✚ Soirée des Champions du 24/10/2025.
 - ✚ Questions diverses.



La réunion a débuté à **17h40**. Tous les membres sont présents sauf : Christelle MARTELET et Benjamin TATU excusés pour motif personnel.

Le Président a **invité Christophe SIMON Président de la Commission d'arbitrage** pour le traitement des 5 premiers dossiers de cette réunion.

Approbation du compte-rendu de la réunion N° 1 du 4 janvier à la salle de la Malcombe.

Le Comité approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 04 janvier 2025 à Besançon.

Cahier des charges pour un Championnat (arbitre/compétitions – Reprise 1/16 – etc.).

Christophe SIMON fait remarquer quelques anomalies dans le cahier des charges des Championnats Départementaux du CD 25 validé par la Commission Sportive le 24 février 2023. Pour exemple :

- Le jury est composé de 3 ou 4 membres et non pas 3 ou 5.
- Les joueurs doivent porter un haut homogène et non pas identique.

Le déroulement d'un Championnat fait l'objet d'un débat.

Certains membres proposent que ces Championnats débutent le samedi matin. Cette proposition est soumise au vote des membres du Comité. **Le statu quo l'emporte avec début des parties le samedi à 14h00.**

La reprise du Championnat le lendemain doit être précisée. La décision suivante est prise par le Comité :

- Moins de 128 équipes, **reprise en 1/8 de finale.**
- Plus de 128 équipes, **reprise en 1/16 de finale.**

Il est rappelé que le jury peut être amené à prendre une décision autre en fonction de la météo, de l'éclairage du site, etc. Ces décisions sont sans appel.

La Commission Sportive se réunira, avec le responsable de la Commission d'Arbitrage pour mettre à jour ce cahier des charges avant l'Assemblée générale.

Christophe engage un débat sur l'arbitrage. Lors des Championnats : Triplette Sénior Masculin (115 équipes) – Triplette Sénior Féminin (39 équipes) à Vercel le 3 et 4 mai, le nombre d'arbitres entre le samedi et le dimanche a été contesté. Trois arbitres étaient désignés (2 pour le masculin et 1 pour le féminin). Le Président de Vercel a demandé qu'il y ait un arbitre de moins le dimanche, étant donné qu'il n'y avait que 12 terrains à arbitrer et après avoir parlé au téléphone au responsable de la Commission d'Arbitrage. Cette proposition a été acceptée par le jury. Devant le fait accompli, l'arbitre prévu pour le dimanche n'a pas compris cette décision. Le Président de la Commission d'arbitrage n'a pas apprécié que des arbitres désignés en commission soient évincés. Il a adressé un mail de mécontentement au Président du CD25.

Christophe précise que la désignation des arbitres est une prérogative du Président et sa tâche n'est pas aisée. Il déplore le comportement de certains Présidents de clubs qui veulent faire des économies sur le dos des arbitres !

Jean-Pierre MARENGHI propose la solution suivante. Lors de la réunion par District (7 et 8 novembre 2025) pour l'élaboration du calendrier 2026, ce mode opératoire sera appliqué :

- Présence des Présidents : CD25 – Arbitrage – Clubs du District concerné.
- Le club prenant un Championnat précisera le nombre de sites prévus.
- Le nombre d'équipes engagées l'année précédente servira de base de calcul (1 arbitre pour 32 terrains).
- Le nombre d'arbitres nécessaires le samedi et le dimanche sera acté. La nomination de ces arbitres sera faite ultérieurement par le Président de la Commission d'arbitrage.



- Le comité pourrait prendre en charge une partie de l'arbitrage pour les championnats demandant beaucoup d'arbitres. Ce sera étudié lors de l'élaboration du budget prévisionnel.

Cette proposition est validée.

Dylan SARRAZIN, responsable de la Coupe de France propose d'organiser les 2 compétitions Pétanque et Jeu Provençal de façon identique. Quelques tours départementaux pourraient se dérouler sur un week-end, sur plusieurs sites. La Commission Sportive va y réfléchir.

Le Comité approuve.

Dylan présentera ce mode opératoire aux Présidents de clubs lors de notre Assemblée Générale.

Conduite à tenir pour incidents (concours – championnats). Jury, mode opératoire, rapport

Jean-Pierre MARENGHI **incite les personnes témoins d'incidents à rédiger un rapport.** Il déplore le peu de rapports réalisés malgré le nombre d'incivilités. Il est rappelé que chaque responsable de table a en sa possession un rapport d'incident. Les responsables de compétitions, les arbitres ou les personnes témoins d'incidents **ne doivent pas hésiter à convoquer le jury.**

Après les contrôles d'alcoolémie, Jean-Pierre MARENGHI souhaite aller plus loin et réaliser **dés 2026 des contrôles de stupéfiants.** Cependant ces contrôles ont un coût. Un courrier sera adressé à Monsieur le Préfet du Doubs (copie aux Présidentes du Conseil Régional et Départemental) pour obtenir une subvention.

Jean-Pierre présente ce courrier aux membres du Comité qui valident.

Le barème des sanctions tant pour l'alcoolémie que pour les stupéfiants est trop laxiste. A ce jour une personne contrôlée positive à l'alcoolémie est uniquement disqualifiée du Championnat en cours.

Jean-Pierre consultera la FFPJP pour connaître le barème des sanctions pouvant être prises. Ces sanctions, si elles évoluent seront ajoutées au Règlement Intérieur et mis à l'approbation des Présidents de clubs lors de notre prochaine Assemblée générale.

Bilan du Tir de Précision.

Laurent BATTAGLIA prend la parole et fait le point sur cette compétition.

Championnat Féminin : 27 participantes :

- Championne : GARNIER Vanessa (BEURE Pétanque Club).
- Vice-championne : TATU Claudie (Pétanque Club LE RUSSEY).

Championnat Masculin : 159 participants (2 absents) :

- Champion : LODS Jonathan (Pétanque Franc Comtoise).
- Vice-champion : BULLIARD Lucas (Pétanque Club LE RUSSEY).

5 qualifiés pour le Championnat régional en plus des 2 finalistes :

- HONG Chan (Pétanque Club LE RUSSEY).
- FOSSAERT Franck (Boule Montferrandaise).
- KELSCH Christian (Pétanque Rudipontaine).

Le Championnat s'est déroulé parfaitement, avec de l'avance dans le planning. Aucun retour négatif ne m'a été remonté.



Un bilan est fait par les membres du Comité. Il est impératif de bien respecter le règlement pour éviter toute contestation.

La Trésorière fait le bilan financier. Il est négatif : **moins 1610€**. Les frais d'inscription à ce championnat qui sont les seules recettes ne suffisent pas pour combler toutes les dépenses : repas bénévoles + arbitres – frais d'arbitrage – récompenses – bouquets de fleurs pour les féminines – repas des 5 qualifiés au Régional, etc.

Le Secrétaire demande si les arbitres peuvent exceptionnellement officier de façon bénévole pour cette compétition afin de limiter les frais.

Le Président demande si cette compétition doit être maintenue ou ne plus être organisée par le CD25. Certains comités s'abstiennent. La question est soumise à un vote. **Le maintien de cette compétition (tous les 2 ans) est validé.**

Point sur les championnats Départementaux 2025

Le secrétaire montre le tableau des Champions et Vice-champions 2025. Il présente le tableau des absences avec ou sans justificatif. A ce jour une **personne absente d'un Championnat sans motif valable**, ne pourra pas **s'inscrire au même championnat l'année prochaine** (tous les 2 ans pour le Tir de Précision). Une réflexion est lancée pour durcir ce barème.

NOMS / PRENOMS	CLUB	COMPETITION	DATE	COMMENTAIRES
		CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX		
TEIXEIRA Clément	Pétanque Thisienne	Tir de Précision sénior Masculin	01/03/25	??
JULIEN Antoine	La Boule Vercelloise	Tir de Précision sénior Masculin	01/03/25	Décès dans famille
BOUILLIER Thierry	Montbéliard	Triplette promotion	22/03/25	Certificat médical
DEHARBE Céline	Vesontio	Triplette promotion	22/03/25	Certificat médical
JEANMOUGIN Philippe	Boroillotte	Individuel Sénior Masculin	29/03/25	Certificat médical
PALMIERI Michel	Sochaux	Individuel Sénior Masculin	29/03/25	Désinscription non faite (club)
LE MENY Mike	Chti'Pétanque	Individuel Sénior Masculin	29/03/25	??
LEMIERE Brigitte	Sochaux	Triplette Vétéran	16/04/25	Certificat médical
DEMELAY Michaël	Boroillotte	Doublette Sénior Masculin	17/05/25	Certificat médical
GAUER Benoit	Erbatonne	Doublette Sénior Masculin	17/05/25	Certificat médical
		CHAMPIONNATS REGIONAUX		
CALVO Kévin	La Boule Vercelloise	Régional Tir de Précision sénior Masculin	08/05/25	??
MYSSON Dominique	Pétanque Thisienne	Régional Triplette Vétérans	29/05/25	Courrier envoyé au CD. A traiter
DROMARD Michaël	Pétanque Pontarlier	Régional Triplette Mixte	01/06/25	Certificat médical
GARNIER Vanessa	Beure Pétanque	Régional Individuel Sénior Féminin	08/06/25	Certificat médical
HAUTY Laëtitia	PFC	Régional Individuel Sénior Féminin	08/06/25	Courrier envoyé au CD. A traiter



Rouge : Absence non justifiée.

Bleue : Absence justifiée

Vert : A traiter par le Comité



Ecole de pétanque à RANG.

Thomas BONTEMPS annonce que la **création d'une école de Pétanque à RANG** est prévue pour **septembre 2025**. Christophe SIMON, Président de la Pétanque de RANG confirme ce projet et précise que son club se rapproche de la Pétanque Rudipontaine pour créer cette école.

Thomas BONTEMPS (en collaboration avec ces 2 clubs) est en charge de ce dossier. Il sera le lien entre le Comité et ces clubs. **Il préparera un document qui sera validé par le Comité.** Il proposera une date de réunion début septembre avec le Président du CD25 et les clubs concernés.

Le Comité participera financièrement à cette création. Une demande de subvention a été faite cette année pour la création de l'école de pétanque de RANG.

La prochaine session de labélisation des écoles de pétanque est prévue pour septembre 2026.

Droit à l'image (note juridique).

La Fédération a envoyé à tous les Comités Départementaux une note juridique qui définit le droit à l'image. Cette note a été diffusée à tous les clubs.

Un point essentiel : « *L'ensemble des joueurs devra autoriser expressément la fédération et tout diffuseur ou prestataire autorisé par la FFPJP à fixer, utiliser, diffuser, reproduire, représenter, exploiter, modifier à titre exclusif, les éléments de leur personnalité dans le cadre de toute prise de vue liée à cette compétition notamment à la WEB TV Fédéral et à la télévision. L'autorisation ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. A défaut, le joueur ne sera pas autorisé à participer* ».

Le Règlement Intérieur sera modifié et inclura un chapitre « Droit à l'image ». Il sera mis à l'approbation des Présidents de Clubs lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Délégations aux Championnats de France.

Seul le Championnat de France Tête à Tête Féminin à MILLAU le week-end du 30 et 31 août n'a pas de délégué. Aucun membre du Comité n'est disponible à cette date. Claudine MOUGIN de la Pétanque d'Orchamps/Venne est championne. Il sera demandé à ce club de désigner un délégué.

Nota. Entre cette réunion et la rédaction de ce compte-rendu, Orchamps/Venne a proposé Jean-Claude GAIFFE pour être délégué. Dont acte.

Il est rappelé les conditions pour être délégué :

- Licencié au sein du CD25 (assurance en cas d'incident ou accident).
- Titulaire du permis de conduire.
- Dans la mesure du possible, posséder un véhicule.
- Pour rappel. Les membres du Comité sont prioritaires. Dans le cas où aucun membre du Comité n'est disponible, il est demandé au club dont est issue le (ou les Champions) de désigner ce délégué.

Le tableau ci-dessous est validé.



TYPE DE CHAMPIONNAT	QUALIFIES	DATE FRANCE	LIEU	DELEGUES
TRIPLETTES SENIOR Masculin	HUMBERT Nicolas - LODS Jonathan - DUMONT Nicolas	21 & 22 juin	PONTORSON (50)	Valérie FAVIN
TRIPLETTES SENIOR Féminin	DROMARD Tia - MATTHEY-DORET Gaëlle - GUILLOT Emilie	21 & 22 juin	PONTORSON (50)	Michaël DROMARD
DOUBLETTE SENIOR Mixte	PICON Elodie - FRANQUIN Alain	28 & 29 juin	CHALON SUR SAÔNE (71)	Kévin DEQUAIRE
TRIPLETTES SENIOR Provençal	BORDY Franck - HUMBERT Nicolas - HUMBERT Laurent	4 & 5 & 6 juillet	SAINT MARTIN DE CRAU (13)	Didier ROUSSEY
TIR de PRECISION Junior F&M	Féminin : PICARD Camille Masculin : LATORRE Valentin	11 juillet	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	Non qualifiés
TRIPLETTES JEUNE	Minimes : BRESSAND Anaël - TATU Loan - DONIER Raphaël Cadets : DROMARD Malo - GAILLARD Théo - CHABOD Eden Juniors : PICARD Camille - PICARD Lucas - LATORRE Valentin	12 & 13 juillet	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	BF1 du CD qualifié (CRBFC) BF1 du CD qualifié (CRBFC) Non qualifiés
TRIPLETTES SENIOR Mixte	FAVIN Valérie - HONG Chan - SARRAZIN Dylan	19 & 20 juillet	BERGERAC (24)	Thomas BONTEMPS
DOUBLETTE SENIOR Féminin	BILLAMBOZ Ludvine - MOUGIN Claudine	26 & 27 juillet	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	Claude DEVILLERS
TETE à TETE SENIOR Masculin	TATU Benjamin	26 & 27 juillet	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	Laurent BATTAGLIA
TRIPLETTES VETERAN	TISSOT Rémy - MARTINEZ Lucien - METZGER Jean-Claude	20 & 21 août	BOURG SAINT MAURICE (73)	Lydie JEANNIN
TIR de PRECISION Senior F&M	Féminin : GARNIER Vanessa Masculin : LODS Jonathan	22 août	BOURG SAINT MAURICE (73)	Non qualifiés
TRIPLETTES SENIOR Promotion	TISSOT Rémy - MARTINEZ Lucien - THOMASSEY Laurent	23 & 24 août	BOURG SAINT MAURICE (73)	Nicole MARCHAND
DOUBLETTE SENIOR Masculin	TASSERA James - BLACKWOSKI Alexandre	30 août & 31 août	MILLAU (12)	Gilbert FAHY
TETE à TETE SENIOR Féminin	MOUGIN Claudine	30 août & 31 août	MILLAU (12)	Jean-Claude GAIFFE
DOUBLETTE SENIOR Provençal	GENDRE Nicolas - GERDY Quentin	5 & 6 & 7 septembre	SAINT CYPRIEN (66)	Michel BILLOD MOREL
TETE à TETE SENIOR Masculin	SARRAZIN Dylan	26 & 27 juillet	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	Valérie FAVIN
REGION TRIPLETTES Provençal	GERDY Quentin - GENDRE Nicolas - DUMONT Nicolas	4 & 5 & 6 juillet	SAINT MARTIN DE CRAU (13)	Anne GERDY

Bleu = Membre du Comité

Vert = Membre du Club vainqueur

Marron = Membre du Comité Régional ou BF1 ou CD équipe qualifiée)



Point sur les dossiers « Commission de Discipline ».

Le président de la commission de discipline s'est exprimé sur les rapports d'incidents. Dès lors qu'un incident se produit, il faut que **la personne qui subit l'incident rédige un rapport**. Il faut également que **la table de marque renforcée par l'arbitre et le jury, rédige également un rapport qui devrait être plus étayé**.

Le président a précisé et expliqué le début d'une commission et a insisté sur le fait que tout le monde sait le pourquoi de la convocation. En conséquence, c'est sereinement que la commission délibère sur le point évoqué en début de commission et chacun doit accepter la décision émise par le président.

En conclusion le président de la commission de discipline a rappelé qu'un rapport à la table de marque n'est pas superflu et qu'il faut répondre aux questions simples : qui ? pourquoi ? où ? avec qui (quoi) ? comment ?

Pour rappel, 2 dossiers sont en cours ou ont été instruits depuis le début de cette année :

- Agression.
- Fausse licence.

Point financier.

La trésorière fait un point financier. **Elle a envoyé aux clubs les acomptes à régler :**

- Le 18/03. Inscriptions aux Championnats. Un club n'a toujours pas réglé.
- Le 05/06. Acompte sur les licences soit 50% des licenciés par club.

Point sur les dépenses des Championnats régionaux :

- LURE. OK.
- SAINT FLORENTIN. 3 équipes n'ont toujours pas fourni les justificatifs.
- LA CELLE EN MORVAN. En cours de traitement (7-8-9 juin).

Point sur les Championnats de France. Les réservations de nuitées et de repas sont faites. Chantal précise que le prix moyen d'un repas est de 22.17€.

Point sur les recettes :

- La subvention du Conseil Départemental a été validée (en attente de paiement) 2503€.
- Inscriptions aux Championnats (5€). Sans les 2 Championnats Vétérans de fin de saison, le CD a déjà enregistré 465€ de plus qu'en 2024.
- Mutations. En augmentation, 6200€ en 2025 contre 3900€ en 2024. Chantal précise que la FFPJP et le Comité Régional ponctionnent une part importante de ces recettes.

Point sur l'organisation du CNC féminin 4 et 5 octobre 2025 au Rosemont.

Le Président Jean-Pierre MARENGHI a été sollicité pour organiser le CNC Féminin Division 2 les 4 et 5 octobre. La JPP et VESONTIO organiseront ce CNC. Il se déroulera au Rosemont. Les réservations des installations (boulodrome, salle VIP du Rosemont) ont été faites. Le secrétaire s'assurera que tout est accepté.

Des repas doivent être proposés aux équipes. Une fiche avec 4 repas a été élaborée et sera envoyée aux Comités participants.



La fiche ci-dessous sera envoyée.

COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE DU DOUBS

CNC Féminin Division 2 Groupe B - 4 et 5 octobre 2025 à Besançon

18 €	18 €	18 €	18 €
Vendredi 3/10 Soir	Samedi 4/10 Midi	Samedi 4/10 Soir	Dimanche 5/10 Midi
Terrine de légumes	Pâté en croute de poulet	Terrine tomate mozzarella	Terrine St Jacques
Salade de carotte	Salade de céleri	Coleslaw	Perles de la mer
Tajines de poulet	Bœuf à la provençale	Emincé de dinde curry	Filet poulet fermier sauce jurassienne
Poêlée de légumes	Haricots blancs carottes lardons	Semoule/raisins	Gratin dauphinois
Comté	Comté	Fromage frais	Val de Saône
Eclair	Tarte aux fruits	Crème vanille fruits rouges	Dessert du Chef
1 bouteille d'eau + café	1 bouteille d'eau + café	1 bouteille d'eau + café	1 bouteille d'eau + café
NOMBRE DE REPAS			
Vendredi 3/10 Soir :	Samedi 4/10 Midi :	Samedi 4/10 Soir :	Dimanche 5/10 Midi :
NOMBRE TOTAL DE REPAS : x 18€ = €			
CONCERNE LE CLUB DE :			
Pour tous renseignements : MARENGHI Jean-Pierre Tel. 06.64.06.21.34 Mail. marenghijeanpierre@gmail.com			
Réserver vos repas avant le 22 septembre 2025 avec le règlement.			
Virement. RIB : FR76 1027 8086 0000 0220 4760 120			
Chèque à l'ordre de Joyeuse Pétanque Pontissalienne. Adresse : Jean-Pierre MARENGHI 14 rue Jeanne d'Arc 25300 Pontarlier			

Point sur le CRC Jeu Provençal 20-21 septembre (district Besançon).

Le CRC Jeu Provençal n'ayant pas d'organisateur, Chantal, Responsable des CRC BFC, a sollicité le District de Besançon pour cette organisation, sachant que 2 clubs du CD25 y participent. Le District de Besançon a accepté cette organisation et nous l'en remercions.

Il se déroulera au Rosemont le 20 et 21 septembre. Les réservations des installations (boulodrome, salle VIP du Rosemont) ont été faites. Le secrétaire s'assurera que tout est accepté. Il fera la demande de buvette.

Des repas doivent être proposés. Le Secrétaire proposera via le traiteur habituel des repas pour le samedi 20/09 midi et le dimanche 21/09 midi. Comme pour le CNC, une fiche repas (modèle ci-dessus) sera envoyée aux Clubs participants.

Le District de Besançon assurera la logistique, la buvette et les repas.





Organisation du Trophée LEGA du 30 novembre.

Nicole MARCHAND, Présidente de la Commission Féminine est responsable de ce Challenge qui se déroulera le dimanche 30 novembre au Rosemont.

Le club de BEURE organise un concours le samedi 29/11. Il a accepté de tenir la buvette le dimanche. Les réservations du boulodrome et les demandes d'autorisation de buvette seront faites par BEURE.

Le Secrétaire proposera via le traiteur habituel des repas pour le dimanche 30/11 midi, avec le même processus de diffusion que pour le CNC ou CRC. Il fera une demande de réservation de la salle VIP du Rosemont. Nicole et des volontaires du Comité seront chargés de l'organisation de ce Challenge et des repas. Merci au club de BEURE pour son investissement sur cette journée.

Point sur l'organisation du Régional de BESANCON du samedi 5 juillet 2025.

Le Régional de Besançon sera **organisé par le District de Besançon**. Yves MOUILLESEAUX fait le point sur cette organisation. Les diverses demandes ont été validées par la ville. Tout est en bonne voie d'après le Président du District.

A ce jour, 51 équipes sont inscrites. Michel BILLOD MOREL fera une relance sur notre site.

Point réunion CRBFC du 11 octobre à Besançon.

En 2025, c'est le CD25 qui a la charge de l'organisation de l'AG CRBFC. La réunion précédant cette AG est organisée de facto par le CD responsable. Elle se déroulera le samedi 11 octobre à Besançon.

La réunion et le repas se dérouleront au restaurant « l'Atelier 25770 SERRE LES SAPINS ». Un menu est proposé pendant la pause de midi.

Le secrétaire donnera le nombre de personnes participant (environ 30) au plus tard le 6 octobre.

Point AG CRBFC du 6 décembre.

Comme indiqué ci-dessus, le CD25 organisera cette Assemblée Générale Bourgogne-Franche/Comté le samedi 6 décembre. Les modalités sont les mêmes que pour la réunion du 11 octobre. Le secrétaire donnera les effectifs (environ 50 personnes) au plus tard le 1^{er} décembre.

Point Facebook.

Benjamin TATU responsable du site Facebook, excusé pour cette réunion a envoyé ce message.

Point sur la gestion du compte Facebook du Comité du Doubs.

- ***On observe de plus en plus de demandes d'amis, ce qui montre que notre page continue à gagner en visibilité.***
- ***Les publications sont bien partagées, ce qui permet de bien diffuser nos informations.***

J'aimerais ouvrir la discussion sur deux points :



- *Avez-vous des questions ou des suggestions d'améliorations concernant le contenu des publications (visuels, présentation, clarté des messages, etc.)*

Valérie NICOLET (responsable du calendrier papier) propose que les publicités de ce calendrier soient également visibles sur notre site. Il suffit de demander aux diffuseurs s'ils acceptent moyennant un coût supplémentaire à définir en fonction de l'encart publicitaire.

Le Comité approuve cette proposition. Valérie contactera les diffuseurs lors de l'élaboration du calendrier 2026.

- *Avez-vous des remarques sur la réactivité des publications ? Est-ce que le rythme et la rapidité de publication vous semblent satisfaisants ?*

Le Comité félicite Benjamin pour la gestion de ce compte Facebook ainsi que son investissement.

Soirée des Champions du 24/10/2025.

Lors de la dernière réunion, le Comité a décidé d'organiser une soirée des Champions pour remettre toutes les coupes aux Champions et Vice-Champions de l'année 2025.

Cette soirée sera organisée à la salle de la Malcombe à Besançon le vendredi 24 octobre à 18h30. Un buffet froid clôturera cette soirée. La réservation est faite. Le traiteur livrera le buffet à partir de 19h30.

Le secrétaire enverra un mail fin septembre à tous les Présidents de clubs. **Une réponse sera demandée pour le lundi 20 octobre dernier délai.**

Pour les invitations, le Comité a pris la décision suivante :

- Les 34 Présidents de clubs.
- Les Champions et Vice-Champions 2025 (voir tableau ci-dessous) en attendant les 2 derniers championnats (Tête à Tête Vétérans et Doublette Vétérans).
- Les membres du Comité.
- Quelques Personnalités à définir.
- Les conjoints ou conjointes pourront participer, moyennant la somme de 15€.

Chaque club adressera au secrétaire (dans les délais) le **nombre de personnes participantes** : Président, Champions et Vice-Champions, conjoints ou conjointes (avec le règlement).

Certains Champions regrettent qu'aucune coupe ne soit remise à la fin d'un Championnat. Seules les féminines reçoivent un bouquet de fleurs. Ils s'interrogent sur cette soirée des Champions. Cette remarque n'est pas infondée. Le Comité prendra une décision pour 2026. Cette question pourra être posée à notre AG du 15 novembre 2025.

Pour cette année, cette soirée des Champions est maintenue. Le Comité espère une présence de tous pour un moment de convivialité.



TYPE DE CHAMPIONNAT	CHAMPIONS	CLUBS	VICE-CHAMPIONS	CLUBS
TIR DE PRECISION JUNIOR M et F	Féminin : PICARD Camille Masculin : LATORRE Valentin	Pontarlier	Féminin : Aucun Masculin : LACERDA Louis	Orchamps/v
TETE A TETE MINIME	TATU Loan	Pontarlier	BRESSAND Anaël	Pontarlier
TETE A TETE CADET	CHABOD Eden	Pontarlier	PIROLLEY Maëlle	Beure
TETE A TETE JUNIOR	DROMARD Malo	Pontarlier	PICARD Camille	Pontarlier
DOUBLETTE MINIME	BRESSAND Anaël – TATU Loan	Pontarlier	BLACKOWSKI Gabin – VOGEL Timéo	Pont de Roide
DOUBLETTE CADET	ROSSE Fabio – DROMARD Malo	Pontarlier	MASSON Rehan – CHABOD Eden	Pontarlier
DOUBLETTE JUNIOR	PICARD Camille – PICARD Lucas	Pontarlier	PETIT LAURENT Joan – OUKHAM Djémil	PFC / beure
TRIPLETTES MINIME	BRESSAND Anaël – TATU Loan – DONIER Raphaël	Pontarlier	BLACKOWSKI Gabin – VOGEL Timéo – TATU Maël	Pontarlier
TRIPLETTES CADET	DROMARD Malo – GAILLARD Théo – CHABOD Eden	Pontarlier	MASSON Rehan – BELOT Sasha – CHEVAIS Killian	Pontarlier
TRIPLETTES JUNIOR	PICARD Camille – PICARD Lucas – LATORRE Valentin	Pontarlier	PETITLAURENT Joan – OUKHAM Djémil – LACERDA Louis	PFC - Beure Orchamps/V
TIR DE PRECISION SENIOR M et F	Féminin : GARNIER Vanessa Masculin : LODS Jonathan	Beure PFC	Féminin : TATU Claudie Masculin : BULLIARD Lucas	Le Russey Le Russey
TETE à TETE SENIOR féminin	MOUGIN Claudine	Orchamps/ve	HAUTY Laëtitia	PFC
TETE à TETE SENIOR Masculin	TATU Benjamin	Le Russey	SARRAZIN Dylan	Le Russey
DOUBLETTE SENIOR Féminin	BILLAMBOZ Ludivine – MOUGIN Claudine	Orchamps/ve	GERVAIS Maryline – CADOL Jennifer	Chti'Pétanque
DOUBLETTE SENIOR Masculin	TASSERA James – BLACKOWSKI Alexandre	Pont de roide	LE MENY Mike – RIETH Dempse	Chti'Pétanque
DOUBLETTE SENIOR Mixte	PICON Elodie – FRANQUIN Alain	Vesontio	BACHETTI Catherine – HUMBERT Laurent	PFC
DOUBLETTE SENIOR Provençal	GENDRE Nicolas – GERDY Quentin	PFC	HENRIET Samuel – JACQUIN Nicolas	Vesontio
TRIPLETTES SENIOR Féminin	DROMARD Tia – MATTHEY-DORET Gaëlle – GUILLOT Emilie	Pontarlier	ROQUELET Corinne – MONTRICHARD Edwige – BACHETTI Catherine	PFC
TRIPLETTES SENIOR Masculin	HUMBERT Nicolas – LODS Jonathan – DUMONT Nicolas	PFC	ROUVELIN Ludovic – KOELLER Arnaud – FRADE Flavio	Beure
TRIPLETTES SENIOR Mixte	FAVIN Valérie – HONG Chan – SARRAZIN Dylan	Le Russey	BACHETTI Alexandra – DEMANGE Erwan – CORDIER Lionnel	Vesontio
TRIPLETTES VETERAN	TISSOT Rémy – MARTINEZ Lucien – METZGER Jean-Claude	Hérимoncourt	DELALLEAU Bruno – VERNOCKI Yves – KELSCH Christian	Pont de Roide
TRIPLETTES SENIOR Promotion	TISSOT Rémy – MARTINEZ Lucien – THOMASSEY Laurent	Hérимoncourt	VINCENT Jean-Christophe – VINCENT Kévin – LARGILLIERE Anthony	Vercel
TRIPLETTES SENIOR Provençal	BORDY Franck – HUMBERT Nicolas – HUMBERT Laurent	PFC	MARAUD Fabien – PAGET Thierry – FREYMONT Martial	PFC
TETE à TETE VETERAN				
DOUBLETTE VETERAN				

MEILLEUR CLUB 2025 :



Questions diverses

Courrier de Gérard THOMAS. Concours « Prix du Président » du 29/05 à VERCEL

Gérard THOMAS a envoyé un courrier au Président du Comté, suite à une anomalie au niveau des ½ finales du Concours B « Prix du Président » organisé à VERCEL le jeudi 29/05/2025.

Le Comité prend acte. Jean-Pierre MARENGHI appellera le Président de VERCEL. Michel BILLOD MOREL précise qu'il n'y a **pas d'incidence pour l'attribution des points**, car seuls les vainqueurs du Concours B se sont vus attribuer des points.

Mail de la PFC suite au cambriolage du 18 septembre.

Suite à un échange de mail entre les Présidents du CD25 et de la PFC, le Comité est amené à se positionner quant à l'aide pouvant être apportée à ce club. Le Comité soutiendra la PFC pour toutes ces démarches et besoin éventuels. **Il n'attribuera pas de subvention pour ce préjudice.**

Pour éviter toute jurisprudence, il précise que les clubs (Thise – Montferrand – Saint Vit - etc.) ayant traversé des épreuves (cambriolage – incendie) n'ont pas reçu d'aide pécuniaire de la part du CD25.

Note de cadrage

Le Président a reçu de la FFPJP un mail avec pour objet « Note de cadrage concernant les Conventions d'Objectifs Territoriales (COT) ». Ce nouveau dispositif vient supplanter dès cette année 2025 les aides aux déplacements aux Championnats de France jusqu'ici perçues par les Comités Régionaux et Départementaux.

Le tableau ci-dessous **définit les contraintes pour ces demandes de subvention**. Bon courage à notre Président et à notre Trésorière.

Convention d'Objectifs Territoriale 2025 CD			
NIVEAU 1 (_/5)	NIVEAU 2 (_/7)	NIVEAU 3 (_/7)	NIVEAU 4 (_/9)
STRUCTURATION			
• Mise en place d'un projet associatif	• Actions de fidélisation (nouveaux licenciés) • Taux licenciés : + de 4 % jeunes + de 17 % femmes + de 12 % nouveaux licenciés OU - de 5 % de non reprise	• Taux licenciés : + de 4,5 % jeunes + de 18 % femmes + de 14 % nouveaux licenciés OU - de 4 % de non reprise	• Taux licenciés : + de 5,5 % jeunes + de 20 % femmes + de 16 % nouveaux licenciés OU - de 3,5 % de non reprise • Salarié en charge du développement
FORMATION			
• 1 session formation TC par an (organisation bi-départemental possible)	• Former a minima 8 TC par an	• Former ou recycler a minima 5 BF1 par an + 5 arbitres départementaux	• Avoir 1 éducateur actif d'un niveau BF2 minimum + 1 arbitre régional
ORGANISATION DES COMPÉTITIONS & HAUT-NIVEAU			
• Qualificatifs départementaux aux ChDF • Détection départementale • CDC Open	• Tous les CDC jeunes et CDC féminin • Taux participation Champ Dép Tri Jeunes de + 40 %	• Taux participation Coupe de France Jeu Provençal (A DÉFINIR) • Taux participation Champ Dép Tri Jeunes de + 45 %	• 6 équipes dans chaque CDC jeunes • Taux participation Champ Dép Tri Jeunes de + 55 % • 1 national jeune dans le département
DÉVELOPPEMENT			
SIGNATURES			
PATRICE RODRIGUEZ Directeur Technique National Président du CD			
• 1 EDPJP active dans un rayon de 50 km OU un total de 5 EDPJP actives • Actions grand public jeunes (convention scolaire, centres aérés, ...)	• 1 EDPJP active dans un rayon de 30 km • 3 EDPJP labellisées • Offre sportive pour nos jeunes licenciés (au-delà du CDC) • Actions handi-pétanque/sport-santé	• 5 EDPJP labellisées • 1 club labellisé handi-pétanque • Actions sociales et sociétales (éthique, citoyenneté, RSO, ...)	



L'ensemble de l'ordre du jour étant traité, le Président met fin à la réunion à 21h15mn.

Le Secrétaire du Comité Départemental
Michel JACQUOT

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping horizontal and diagonal strokes.

Le Président du Comité Départemental
Jean-Pierre MARENGHI

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large initial 'J' followed by 'P. Marengi' and a horizontal line.